DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

CF Audit

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

ALPHANOV

Institut d'Optique d'Aquitaine
Rue François Mitterrand
33400 TALENCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 – Fax 05 57 77 32 65
www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupecf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS
R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182
COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

ALPHANOV
Institut d'Optique d'Aquitaine
Rue François Mitterrand
33400 TALENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association ALPHANOV,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALPHANOV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant le transfert de technologie au profit de la société BLOOM LASERS.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les subventions d'exploitation de votre association se sont élevées à 4.294.785 euros et les subventions d'investissement nettes à 1.605.224 euros. Les produits constatés d'avances relatifs aux subventions d'exploitation sont de 1.744.012 euros au 31 décembre 2021. L'association a également comptabilisé des fonds dédiés pour la part non consommée de ses subventions d'exploitation sur 2021 pour un montant de 462.631 euros. Nous nous sommes en particulier attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des subventions. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées dans les comptes de votre association par l'analyse des conventions de subventions signées entre votre association et ses financeurs. Nous avons également vérifié l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Nous nous sommes assurés de la réalité de ces subventions et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser à la clôture de l'exercice.

Comme cela est décrit dans la note « en-cours de production » de l'annexe, votre association comptabilise en travaux en cours les dépenses engagées sur des projets en cours non facturés selon la méthode à l'achèvement. Le montant des travaux en cours est de 610.142 euros au 31 décembre 2021. Nous avons en particulier vérifié la cohérence des dépenses enregistrées en travaux en cours par concordance avec le suivi des affaires issu de la gestion commerciale.

DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

Votre association a opté pour la comptabilisation des indemnités de fin de carrière en provision tel que décrit dans la note « provisions pour risques et charges » de l'annexe. La provision s'élève à 286.343 euros au 31 décembre 2021. Nous nous sommes assurés de la correcte évaluation de la provision et de la cohérence des hypothèses de calcul retenues.

Les frais de développement relatifs au projet HELIAM sont inscrits à l'actif de votre association pour une valeur brute de 1.601.137 euros et amortis à 100 %. Nous avons vérifié la correcte application de la méthode décrite dans la note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe.

Les stocks de votre association s'élèvent en valeur brute à 360.784 euros. Nous avons assisté à l'inventaire physique de fin d'année et avons vérifié la correcte valorisation de ce stock.

Votre association détient des participations et créances rattachées dont la valeur à l'actif du bilan s'élève à 500.000 euros au 31 décembre 2021. Nous avons en particulier vérifié que ces participations étaient correctement évaluées et ne devaient pas faire l'objet de provision pour dépréciation à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,
Le 14 Juin 2022

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
Commissaire aux comptes titulaire

DocuSigned by:
Jean-Philippe SEGUIN
027A606941624D4...

Jean-Philippe SEGUIN
Commissaire aux comptes

Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.
Ce rapport contient 33 pages.

DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

BILAN - ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	1 601 136,66	1 601 136,66		135 675,00
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	282 835,92	260 617,03	22 218,89	17 939,38
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	9 189 663,50	7 083 189,23	2 106 474,27	1 943 883,68
Autres	1 153 179,83	893 043,27	260 136,56	304 866,77
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	500 000,00		500 000,00	300 000,00
Autres titres immobilisés	3 160,00		3 160,00	3 160,00
Prêts				
Autres	4 125,22		4 125,22	2 250,00
TOTAL (I)	**12 734 101,13**	**9 837 986,19**	**2 896 114,94**	**2 707 774,83**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	970 925,77		970 925,77	851 144,94
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 937 142,35	9 416,69	1 927 725,66	1 806 757,12
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	5 426 426,80		5 426 426,80	4 958 065,03
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 404 151,72		3 404 151,72	1 254 987,47
Charges constatées d'avance	37 115,00		37 115,00	41 865,45
TOTAL (II)	**11 775 761,64**	**9 416,69**	**11 766 344,95**	**8 912 820,01**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**24 509 862,77**	**9 847 402,88**	**14 662 459,89**	**11 620 594,84**

DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

BILAN - PASSIF

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	600 000,00	600 000,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 859 113,00	3 259 683,49
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	641 344,18	599 428,51
Situation nette (sous total)	*5 100 457,18*	*4 459 112,00*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	1 605 223,84	1 892 426,76
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**6 705 681,02**	**6 351 538,76**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	462 631,00	513 822,00
TOTAL (II)	**462 631,00**	**513 822,00**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	286 342,77	314 222,72
TOTAL (III)	**286 342,77**	**314 222,72**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 533 585,53	255 206,71
Emprunts et dettes financières diverses	288 795,00	288 795,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 576 094,14	1 481 919,45
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	924 368,57	833 667,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	531 107,86	341 561,80
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 353 854,00	1 239 861,00
TOTAL (IV)	**7 207 805,10**	**4 441 011,36**
Ecarts de conversion passif **(V)**		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**14 662 459,89**	**11 620 594,84**

DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 330,00	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	9 006 258,05	5 755 425,12
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 294 785,25	3 898 859,24
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	64 569,08	72 691,19
Utilisations des fonds dédiés	370 677,00	135 291,00
Autres produits	1 063 427,13	1 696 382,44
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**14 801 046,51**	**11 558 648,99**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	-154 140,77	81 618,16
Autres achats et charges externes	6 857 000,70	4 394 123,86
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	177 008,62	172 563,45
Salaires et traitements	3 995 732,47	3 309 384,35
Charges sociales	1 818 756,90	1 490 237,02
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 232 084,01	1 213 690,61
Dotations aux provisions		83 431,82
Reports en fonds dédiés	319 486,00	327 510,00
Autres charges	1 497,05	16,51
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**14 247 424,98**	**11 072 575,78**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**553 621,53**	**486 073,21**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 982,59	2 415,78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	22 971,30	4 482,88
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**24 953,89**	**6 898,66**

DocuSign Envelope ID: 64A9F383-D692-4AA8-B013-CB0B8942C628

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 697,74	4 392,68
Différences négatives de change	7 048,00	14 072,07
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**9 745,74**	**18 464,75**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**15 208,15**	**-11 566,09**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**568 829,68**	**474 507,12**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 208,78	9 126,40
Sur opérations en capital	4 000,00	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	200 000,00	250 000,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**205 208,78**	**259 126,40**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	160,00	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25 087,28	5 156,01
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**25 247,28**	**5 156,01**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**179 961,50**	**253 970,39**
Participation des salariés aux résultats (VII)	33 469,00	64 692,00
Impôts sur les bénéfices (VIII)	73 978,00	64 357,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**15 031 209,18**	**11 824 674,05**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**14 389 865,00**	**11 225 245,54**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**641 344,18**	**599 428,51**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		
TOTAL	**641 344,18**	**599 428,51**